

PETIT TRIPTYQUE DE PRESTATION DE SERMENT



La crucifixion, Saint Piat et Saint Eleuthère
triptyque de prestation de serment
Tournai, vers 1420

Ce petit triptyque s'ouvrant comme un livre n'est certes pas un chef-d'œuvre mais raconte une histoire intéressante liée à la tradition des Pays-Bas du Sud et tout particulièrement à la ville de Tournai. En effet, cet objet a un usage précis : tout nouveau magistrat doit, avant d'entrer en fonction, prêter serment sur ce tableautin s'engageant ainsi devant Dieu à respecter la Loi.

Au panneau central figure la Crucifixion avec Marie et Jean, en prière, de part et d'autre de la Croix; au volet gauche, l'évêque coiffé de la mitre et muni de la crosse épiscopale ainsi que d'une cathédrale à cinq tours est saint Éleuthère qui rapporta les reliques de saint Étienne à Rome; au volet droit, il s'agit de saint Piat martyr, en gloire, décalotté et présentant à hauteur de buste le sommet de son crâne scié selon une iconographie parfaitement attestée dès le début du XIII^{ème} siècle. Saints Piat et Éleuthère, le plus souvent associés, sont les saints patrons du Tournaisis et du Mélançois (Tournai et Seclin).

Au début du XV^{ème} siècle, la ville de Tournai était sujet de la Couronne de France ce qui explique la présence d'un semis de fleurs de lys d'or sur fond « d'azur » au panneau central de la Crucifixion, allusion directe aux armes royales de France. Ce dernier point peut donner la raison de sa première attribution à la France. D'autre part, il est établi que le roi Charles VI (1380-1422) accorda en 1420 à la ville de Tournai « un chef d'azur à trois fleurs de lys d'or avec une tour d'argent en camp de gueule (rouge) ». Les semis de tours d'argent sur champ de gueules figurant sur les volets latéraux, renvoient en revanche aux armes de la ville de Tournai.

Le triptyque du musée des Arts décoratifs était destiné au siège des échevins de Tournai. Tout magistrat et détenteurs de statuts officiels devaient, avant leur entrée en fonction, prêter serment sur ce tableautin comme on le faisait de manière courante sur le Livre des Évangiles. On faisait donc le serment de respecter la loi sur « le corps de Notre Seigneur ». La charge symbolique de cette image était donc très forte et tous les juges gardaient en mémoire le jugement de Cambyse immortalisé un siècle plus tard par Gérard David dans un tableau monumental et célèbre, conservé au musée municipal de Bruges.

Monique Blanc
Conservateur du musée des Arts décoratifs
Département Moyen âge/Renaissance

RENSEIGNEMENTS

PRATIQUES

> LES ARTS DÉCORATIFS

MUSÉE DE LA MODE ET DU TEXTILE
MUSÉE DE LA PUBLICITÉ
107, rue de Rivoli - 75001 Paris

ouverts du mardi au vendredi de 11h à 18h
le samedi et le dimanche de 10h à 18h
fermés le lundi

métro : Palais-Royal, Tuileries ou Pyramides
bus : 21 - 27 - 39 - 48 - 68 - 69 - 72 - 81 - 95
téléphone : 01 44 55 57 50
www.lesartsdecoratifs.fr

> MUSÉE NISSIM DE CAMONDO
63, rue de Monceau - 75008 Paris

ouvert du mercredi au dimanche
de 10h à 17h30

fermé le lundi et le mardi
métro : Villiers, Monceau
bus : 30 - 94 - 84
téléphone : 01 53 89 06 50

> ARTDÉCO CULTURE
organise des visites pour groupes ou individuels
inscription par téléphone : 01 44 55 59 26

> ARTDÉCOJEUNES
propose des visites-ateliers et visites guidées
pour les jeunes de 4 à 18 ans
inscription par téléphone : 01 44 55 59 25

> 107RIVOLI
ART MODE DESIGN PARIS
107, rue de Rivoli – 75001 Paris
téléphone : 01 42 60 64 94
ouvert tous les jours de 10h à 19h
sauf le lundi de 11h à 19h



LA VITRINE du MOIS

SEPTEMBRE 2005

LA CRUCIFIXION,
SAINT PIAT ET SAINT ELEUTHÈRE
Triptyque de prestation de serment

Tournai, vers 1420
Bois polychrome
Legs Emile Peyre,
Inv. PE 362

> dépliant gratuit, ne peut être vendu - crédits photographiques : © Photo Monique Blanc

**LES ARTS
DÉCORATIFS**
MUSÉE DES
ARTS DÉCORATIFS